



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

•••
SEANCE DU 30 MARS 2021

•••
COMPTE RENDU

L'An deux mille vingt et un, le 30 Mars, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 24 mars 2021, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Monsieur ALORY Christophe, Madame AUGER Stéphanie, Monsieur BERNARD Franck, Madame COULONG Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur NOGARÈDE Alain, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur PIERES Patrick, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROYOUX Claude, Madame TREMEL Emmanuelle

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GAVARDGONGALLUD Nicolas, Monsieur GROIZELEAU Bruno, Madame MARAGLIANO Francine

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **DÉCIDE** la réduction du prix de vente du catalogue d'exposition « Un souffle de modernité ! Camille Saint-Saëns et les instruments à vent » (au Musée des Instruments à Vent) pour les ventes aux partenaires, aux auteurs et aux librairies spécialisées, ainsi qu'il suit :

- pour les ventes aux partenaires (BnF, CNRS, Société Camille Saint-Saëns) et aux auteurs : une réduction de 20 % (prix réduit à 20 €) à partir de 15 exemplaires achetés
- pour les boutiques spécialisées : une réduction de 50 % (prix réduit à 12,50 €) quel que soit le nombre d'exemplaires commandés.

☞ **DECIDE**, dans le cadre du dispositif « espace – épicerie solidaire » développé par diverses structures pour venir en aide aux étudiants en difficulté du fait de la crise sanitaire, le versement :

- d'une subvention de fonctionnement à l'association TC&Co pour le Campus d'Evreux, d'un montant de **1000 €**, au bénéfice de « l'espace – épicerie solidaire » du campus universitaire d'Evreux
- d'une subvention de fonctionnement à l'association BDE de l'IFSI d'un montant de **1000 €**, au bénéfice de « l'espace – épicerie solidaire » de l'IFSI
- d'une subvention de fonctionnement à la Renaissance Sanitaire - La Musse d'un montant de **1000 €**, au bénéfice de « l'espace – épicerie solidaire » des étudiants des instituts de Formation IFMK, IFE, IFA
- d'une subvention de fonctionnement à l'ESCCI d'un montant de **1000 €**, au bénéfice de « l'espace – épicerie solidaire » des étudiants des instituts de Formation ESCCI et CFAI – Pôle formation de l'UIMM.

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à SIGNER les conventions afférentes aux soutiens octroyés aux organismes susnommés, ainsi que tout avenant et document lié aux dites subventions